Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 36 (1989)

Heft: 10

Artikel: Der Zweite Weltkrieg : Grenzbesetzung 1939-1945

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-367805

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Weltgeschichte

Der Zweite Weltkrieg – Grenzbesetzung 1939–1945

Oberstkorpskommandant Henri Guisan wird am 30. August 1939 in Anbetracht der angespannten Weltlage zum General der zum Grenzschutz aufgebotenen Schweizer Armee gewählt. Am 1. September befiehlt Adolf Hitler den Einmarsch in Polen und provoziert damit die Westmächte. Nach reibungslos erfolgter Mobilmachung bezieht die Schweizer Armee die Bereitschaftsstellungen.

Obwohl am Anfang noch keine unmittelbare Gefahr besteht, macht die deutsche Westoffensive am 10. Mai 1940 ein verstärktes Aufgebot der Schweizer Armee notwendig. Als Folge davon stehen an der Nord- und Westgrenze 450000 Mann Kampftruppen und 250 000 Hilfsdienstpflichtige im Dienste der Landesverteidigung. Nach dem



deutschen Sieg in der Schlacht um Frankreich und dem Kriegseintritt Italiens ist die Schweiz von einer einzigen kriegsführenden Partei, den Achsenmächten, eingeschlossen. Eine der wichtigsten Gegenmassnahmen der Schweiz ist der Bezug des Reduits. Dieser verwirklicht das Prinzip, die Konzentration der Verteidigungskräfte in jenem Raum zu realisieren, in welchem die Schweizer Armee am stärksten ist: im Alpenmassiv.

Im Verlauf der ganzen Grenzbesetzung macht die Schweizer Armee tiefgreifende innere und äussere Wandlungen durch. Dank der geschlossenen Haltung des Schweizervolkes gegenüber der nationalsozialistischen Drohung und dank der Armee unter der einsichtigen Führung General Guisans kann die Schweiz bis zuletzt ihre Neutralität

General Guisan mit Maurice an der Hand ist soeben in Wengen, im Berner Oberland, für die Taufe seiner Enkelin Françoise eingetroffen: «Vorwärts Marsch mein Kleiner!»

Calendrier 1932–1945

Publication du gros ouvrage intitulé «Pax mundi, livre d'or de la paix».

Ce livre réunit des messages de paix de politiciens illustres, d'hommes d'Etat et de représentants de la science et des arts engagés

pour une paix durable. Il fut publié sous le patronage de Sir Eric Drumond, Secrétaire général de la Société des Nations, d'Albert Thomas, Directeur du Bureau international du travail et de Minciltciro Adatci, Président de la Cour de justice internationale.

Des messages de Nouvel-An parlent de proscrire la guerre et de désarmement.

30 janvier: Hitler est Chancelier du Reich. Le Conseiller fédéral Minger propose un crédit d'armement de 52 millions de francs.

30 juin: Putsch Röhm. Hitler élimine les partis d'opposition.

19 $ao\hat{u}t$: Hitler devient le successeur de Hindenburg «Guide et Chancelier du Reich».

9 décembre: Mussolini attaque l'Abyssinie. Le Parlement suisse approuve le projet de défense présenté par Minger. Les communistes et les pacifistes introduisent le référendum.

La Sarre revient dans le «giron du Reich». 16 mars: Hitler déclare nul le traité de Versaille et introduit l'obligation du service mi-

Le projet de défense de Minger est accepté de justesse par le peuple suisse, par 507 400 voix contre 429 500.

Initiative pour la révision totale de la Constitution fédérale.

Hitler rompt le pacte de Locarno, remilitarisation de la Rhénanie.

Point sommet du chomâge en Suisse.

La «Légion Condor» de Hitler et la «Division des chemises noires» de Mussolini sont engagées dans la guerre civile espagnole.

11 décembre: L'italie se retire de la Société

des Nations

1938

11 mars: Annexion de l'Autriche par l'Alle-

21 mars: L'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral réaffirment leur volonté de sauvegarder l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Suisse.

14 mai: La Société des Nations libère la Suisse de l'obligation de participer à toute sanction future contre un Etat. Décisions du Conseil fédéral contre les agissements contraires aux intérêts de la Suisse.

15 septembre: crise dans les Sudètes.

29 septembre: Accords de Munich. Les Sudètes tombent dans l'empire allemand.

Le Conseiller fédéral Minger élabore un nouveau projet de renforcement de la défense nationale.

Le Conseiller fédéral Obrecht: «L'étranger doit savoir que nous, les Suisses, n'iront pas faire de pélerinage à l'étranger.»

1939

15 mars: Entrée de l'Armée allemande en Tchécoslovaquie. «Protectorat sur la Bohême et la Moravie.» Annexion du Territoire

26 mars: Le Conseil fédéral ordonne la mise en place des mines aux frontières.

7 avril: L'Italie occupe l'Albanie.

Message de paix adressé à Hitler par Franklin Delano Roosevelt.

26 avril: L'Angleterre institue l'obligation du service militaire.

Hitler déclare caduque la convention germano-polonaise et dénonce l'accord naval

22 mai: Conclusion de l'alliance créant l'Axe Rome-Berlin.

4 juin: Le deuxième projet de défense du Conseiller fédéral Minger est accepté par le peuple suisse à une majorité écrasante (445 600 voix contre 199 500).

24 août: Signature du pacte Hitler-Staline. 28 août: Le Conseil fédéral ordonne la mise des frontières sous protection. Il convoque l'Assemblée fédérale pour l'élection d'un gé-

30 août: L'Assemblée fédérale élit le Colonel commandant de corps Henri Guisan comme Commandant en chef de l'armée suisse.

31 août: le Conseil fédéral réaffirme à Berlin, à Paris et à Rome sa volonté de maintenir la neutralité suisse.

1er septembre: Les troupes allemandes franchissent la fronière polonaise.

Le Conseil fédéral décrète la mobilisation

2 septembre: L'Armée entre en service actif. 3 septembre: L'Angleterre et la France déclarent la guerre à l'Allemagne.

17 septembre: L'Union soviétique agresse la Pologne dans le dos.

Ribbentrop et Molotov concluent le partage de la Pologne

30 novembre: L'Union soviétique attaque la Finlande. Première décision stratégique du général: «Le cas nord.» Dispositif de défense partant de Sargans par le Walensee, le canal de la Linth, prise de position sur la Limmat et le Jura jusqu'au plateau de Gempen.

9 avril: Irruption des troupes allemandes au Danemark qui capitule faute d'être armé. Atterrissage en Norvège, qui capitule le 10

Sur la ligne Maginot et la ligne Siegfried, les troupes françaises et allemandes se tiennent en face l'une de l'autre, arme au pied; c'est la «drôle de guerre.»